



Association THAT

Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive

Procès-verbal de l'assemblée générale du 20/06/2026

Ont participé (18) : Halima Benchikh-Lehocine ; Adrien Bresson ; Giada di Giuseppe ; Valérie Fauvinet-Ranson ; Luciana Furbetta ; Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard ; Delphine Lauritzen ; Aurélien Laporte ; Marie Mondoloni ; François Mottais ; Gianluca Piscini ; François Ploton-Nicollet ; Vincent Puech ; Élise Sordel ; Annick Stoehr-Monjou ; Paul Stoklosa ; Céline Urlacher-Becht ; Vincent Zarini.

Étaient excusés et représentés (16) : Nicole Belayche ; Marie-Odile Boulnois ; Laetitia Ciccolini ; Silvia Condorelli ; Sylvie Crogiez-Pétrequin ; Marie-Christine Fayant ; Florence Garambois-Vasquez ; Marietta Horster ; Pierre Jaillette ; Éric Junod ; Jérôme Lagouanère ; Alice Leflaëc ; Philippe Malinas ; Francesco Massa ; Dominic Moreau ; Marie Pauliat.

Étaient excusés (2) : Nastasia Fouillet ; Anthony Glaise.

15h15 : ouverture de l'assemblée générale.

Les pouvoirs sont distribués

Le président remercie les membres de l'association présents sur place et en visio-conférence et présente son rapport moral.

1. Rapport moral du président

Chers collègues, chers amis,

Je suis heureux de vous présenter le traditionnel rapport moral récapitulant les activités de notre association depuis la dernière assemblée générale, en date du 17 mai 2025.

Le bureau s'est réuni deux fois, les 30 janvier et 27 mai derniers. La transmission de l'information scientifique a été assurée avec régularité par notre secrétariat, François Mottais pour la lettre d'information et Alice Cosme-Thomas pour le site internet. La vingt-cinquième livraison de notre bulletin annuel, datée de 2025, a été diffusée dans les premiers jours de janvier 2026 grâce au zèle de Luciana Furbetta.

Notre association, qui est membre fondateur d'Antiquité Avenir, est aussi membre du directoire de ce réseau, où elle est représentée par notre secrétaire François Mottais, avec pour suppléante notre vice-présidente Valérie Fauvinet-Ranson. L'une des réalisations les plus visibles d'Antiquité Avenir, à côté de l'organisation des États généraux de l'Antiquité, est l'attribution d'un Prix, remis à un établissement d'enseignement secondaire pour récompenser un projet pédagogique innovant. Au nom de THAT, que je préside, et de la SEMEN-L, que je représente au directoire, je suis allé, le 12 juin 2025, remettre solennellement la première édition de ce prix au Collège Marcel-Cachin du Blanc-Mesnil (93), pour récompenser un projet interdisciplinaire intitulé « Explorer les savoirs et les territoires de l'Antiquité ».

Selon la nouvelle périodicité adoptée depuis deux ans, l'Association n'a pour sa part pas décerné de Prix Pierre-Louis Malosse cette année. Mais un appel à candidatures sera lancé dès cet automne, pour couronner un mémoire de Master 2 en 2027.

Les publications de notre association ont été marquées cette année encore par un remarquable dynamisme. La rédaction de la RET s'est réunie le 28 novembre 2025, pour fixer le programme de l'année 2026, déjà en partie réalisé à l'heure où je parle :

- Le tome 13 de la série principale (2023-24) a été clôturé dans l'hiver, fort de neuf articles (4 articles de *varia*, à quoi s'ajoutent les actes de la session scientifique du 16 mars 2024 organisée par Adrien Bresson et Florence Garambois-Vasquez sur le thème « Femmes de savoir, femmes de pouvoir dans l'Antiquité tardive »). Le tome 14 (2024-25) est sous presse, entre les mains d'Arun Maltese : il devrait compter un article de *varia* et un dossier interdisciplinaire de six études réunies par Sophie Van der Meeren-Ferreri sur le thème des *schemata isagogica*.
- Pour ce qui touche la collection Pierre-Louis Malosse, nous avons publié, il y a quelques jours le mémoire de Master2 de Giada Di Giuseppe, couronné en 2023 du

Prix Pierre-Louis Malosse. Il s'agit de la première monographie publiée par l'association en langue étrangère, sous le titre italien *Sull'epistolario tra Libanio e Basilio di Cesarea*. Conformément aux nouvelles modalités de diffusion de la Collection PLM, le volume est d'ores et déjà disponible sur Amazon. Je remercie vivement Eugenio Amato et Delphine Lauritzen d'avoir fait aboutir cette publication cette année.

- Peu à peu, la Collection PLM résorbe son retard. Le numéro 4 (Mémoire de Paul Stoklosa) pourra être publié cet été. Et Céline Urlacher-Becht a accepté de faire aboutir la publication du monumental numéro 2 (Mémoire d'Augustin Mahé).

Par ailleurs, comme je l'annonçais il y a un an, nous avons mis à disposition sur la plateforme d'autoédition d'Amazon les suppléments 8 (actes de la session sur « Les lieux de l'épigramme latine tardive », dir. L. Furbetta et C. Urlacher-Becht) et 9 (actes de la session sur « Cassiodore et l'Italie ostrogothique », dir. V. Fauvinet-Ranson).

Ce sont donc trois nouveaux volumes qui, grâce à l'énergie d'Anthony Glaise, ont été publiés en ligne il y a une semaine. J'aurais aimé vous en apporter quelques exemplaires aujourd'hui ; malheureusement, les délais de livraison d'Amazon ne l'ont pas permis. Ils sont néanmoins bel et bien venus rejoindre, dans la bibliothèque Amazon de THAT, le supplément 10 et deux volumes de la Collection PLM. Je rappelle que ces ouvrages sont mis en vente au prix unitaire de 25,00 euros environ, dont 10,00 euros reviennent à l'association, et que l'association a par ailleurs la possibilité, en tant qu'éditeur, d'acquérir des volumes à un tarif tout à fait avantageux, ce qui lui permet de les mettre à disposition de ses membres au tarif réduit de 15,00 euros. Je ne saurais trop vous recommander de mentionner autour de vous la disponibilité de ces publications sur la plateforme Amazon. Les bibliothèques, qui n'ont généralement pas la possibilité d'acheter directement sur Amazon, peuvent commander les ouvrages auprès de notre trésorerie.

Enfin, la session scientifique qui a eu lieu ce matin est à inscrire au bilan moral de l'année que nous clôturons. Nos amis Halima Benchikh-Lehocine et François Mottais l'ont organisée autour du thème « La performance poétique tardive : espaces, langue(s), genres ». Je souhaite ardemment que les actes en soient publiés sous forme d'un dossier thématique dans le numéro 15 *Revue des études tardo-antiques* (2025-2026).

François Ploton-Nicollet

Delphine Lauritzen prend la parole pour demander des informations supplémentaires sur l'un des dossier en cours, la publication auprès de la RET des actes de la session scientifique 2025 (« Les cohabitations religieuses dans l'Italie ostrogothique : enjeux et perspectives »). Cette publication, dirigée par Gabriella Aragione, devrait prendre la forme d'un dossier thématique

- Le rapport moral est mis au vote par le secrétaire :
 - - qui s'abstient ? [le président]
 - - qui vote contre ? [personne]
- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Rapport des trésorières

Les deux trésorières, Céline Urlacher-Becht et Annick Stoehr-Monjou, présentent leur rapport financier.

Bilan financier pour l'année 2025

I. Perspective globale

Le **solde global disponible au début de l'exercice 2025** se montait à **6240,60 euros** (vs 5607,84 euros au début de l'exercice 2024 ; 5989,25 euros au début de l'exercice 2023 et 4710,29 euros au début de l'exercice 2022).

	Recettes	Dépenses	Solde annuel
2025	3261,3	4117,44	-856,14 €
2024	3080 €	2451,22 €	628,78 €
2023	2580 €	2961,21 €	-381,21 €
2022	3080,00 €	1801,84 €	1278,16 €
2021	4679,12 €	2608,98 €	2070,14 €
2020	2395,80 €	2514,75 €	-118,95 €
2019	2645 €	1445,33 €	1199,67 €
2018	2081,76 €	1519,43 €	562,33 €
2017	2471,92 €	2389,04 €	82,88 €
2016	2604,58 €	2532,48 €	72,10 €

À la date du 31 décembre 2025, le compte de l'association était créditeur de **5399,46 €**.

Le bilan global est donc très bon, même si le solde annuel est négatif car l'Association dispose d'une réserve d'argent tout à fait convenable à son échelle. Par ailleurs, ce chiffre est le signe du dynamisme de l'Association et indique notamment que le retard pris dans les publications a commencé à être rattrapé (cf. ci-dessous).

Examinons dans le détail les recettes et les dépenses advenues en 2024.

II. Recettes : vision d'ensemble 3261,3 € (vs 3080 € en 2024 ; 2580 en 2023, 3080,00 € en 2022 et

4679,12 € en 2021)

Les recettes sont en légère hausse, ce qui s'explique notamment par la campagne de relance des adhérents en retard de cotisation effectuée au printemps 2025 (avec plusieurs 'rattrapages' de cotisation de la part de membres en retard de plusieurs années).

1. Les cotisations

Les recettes issues des cotisations sont, comme dit, en hausse. Ces recettes s'élèvent à **2670 € en 2025** (vs **2280 €** en 2024 ; **2265 €** en 2023 ; **2430 €** en 2022 ; **2315 €** en 2021 et **2330 €** en 2020). Ce chiffre montre l'intérêt des campagnes de relances, surtout quand les messages soulignent le dynamisme de l'Association, en particulier son activité soutenue de publications.

2. Les abonnements de soutien à la *RET* (la revue étant gratuite)

Les bibliothèques ayant souscrit des **abonnements de soutien à la *RET*** continuent d'être fidèles à la revue grâce au suivi régulier, de Valérie Fauvinet-Ranson que nous remercions vivement de sa collaboration. Coût unitaire d'un abonnement annuel : **50 € par an**.

Voici le détail des **abonnements souscrits en 2025** :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	18 janvier	EBSCO (Bibl. de la Sorbonne)	50	4 mars
2	30 janvier	Bibl. universitaire de Fribourg (Suisse)	50	24 février
3	30 janvier	EBSCO (Scuola Normale Superiore Lettere Pisa)	50	3 juin
4	18 mars	Université de Liège	50	15 avril
5	18 mars	Bibliotheek Rijksuniversiteit Groningen	50	21 mars
6	11 avril	Ecole française d'Athènes	50	22 avril
7	25 mai	ENS ULM	50	/
8	15 novembre	Université de Pavie	50	22 décembre
9	15 novembre	Yale University Library	50	19 décembre
10	15 décembre	Universitätsbibliothek Basel	100	19 décembre
Total			500 euros	

Pour comparaison, voici le détail des abonnements souscrits en **2024** :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	26 janvier	Bibl. universitaire de Fribourg (Suisse)	50	5 février
2	26 janvier	Ecole française d'Athènes	150	15 février
3	30 janvier	EBSCO (Bibl. de la Sorbonne)	50	15 février
4	30 janvier	Bibliotheek Rijksuniversiteit Groningen	50	7 février

5	31 janvier	EBSCO (Scuola Normale Superiore Lettere Pisa)	50	15 février
6	1 ^{er} février	Université de Liège	50	12 mars
7	8 février	ENS ULM	100	11 décembre
8	19 février	Universitätsbibliothek Basel	100	23 février
9	22 juin	Université de Pavie	100	24 octobre
10	23 octobre	Yale University Library	50	6 novembre
11	6 décembre	Princeton (Amalivre)	50	23 décembre
		Total	800 euros	

En 2023 :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	30 janvier	Bibl. universitaire de Fribourg (Suisse)	50	20 février
2	20 mars	Bibl. de la Sorbonne	50	1 ^{er} juin
3	22 mars	Bibliotheek Rijksuniversiteit Gröningen	50	29 mars
4	20 octobre	Yale University Library	50	1 ^{er} novembre
5	5 novembre	Librairie Erasmus <i>RET</i> suppl. 3, 2014 EN ΚΑΛΟΙΣΚΟΙΝΟΠΡΑΓΙΑ	40	14 décembre
6	6 novembre	Princeton University Library	50	20 novembre
		Total	290 euros	dont 40 euros < un volume imprimé

En 2022 :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	5 janvier	Fribourg (Suisse)	50	31 janvier
2	18 janvier	Pavie	50	28 février
3	22 avril	Groningen	350	21 octobre
4	13 octobre	Yale University Library	50	9 novembre
5	26 novembre	Princeton University Library	50	16 novembre
6	22 novembre	Université de Liège	50	23 décembre
		Total	600 €	+ 50 euros (facture 11/2021)

Et en 2021 :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	1-février	Sorbonne (remplace facture 02/2020)	350	20-octobre

2	2-février	ENS	350	13-juillet
3	3-février	Princeton	100	18-février
4	4-février	EFA	100	16-février
5	2-mars	Bâle	50	26-mars
6	2-mars	Fribourg	50	15-mars
7	16-septembre	Yale	350	6-octobre
10	12-octobre	Yale	50	17-novembre
11	15-octobre	Ecole nationale des Chartes	100	2-décembre
12	27-novembre	Liège	50	11-mars-2022
13	27-décembre	Sorbonne (RET 2022)	50	
		Total	1600	

=> La commercialisation de la *RET* n'atteint certes plus son niveau de 2021 – particulièrement élevé en raison de la souscription de plusieurs abonnements rétrospectifs pour la totalité des numéros disponibles. Mais elle permet de financer, grosso modo, la publication d'un tome de la *RET*.

3. La commercialisation des volumes de la *RET* par le biais d'Amazon

Les deux volumes publiés en 2025 ont connu un démarrage des ventes pour le moins timide :

DATE	OPERATION	DEBIT CREDIT
09/05/2025	Rbt achat livres PLM Amazon	165,01
17/06/2025	Virement Amazon	0,01
29-07/2025	Virement Amazon	10,35
28/09/2025	Rbt A. Glaise Amazon	40,65
29/09/2025	Virement Amazon	39,83
29/09/2025	Virement Amazon	10,35
29/10/2025	Virement Amazon	10,35
29/10/2025	Virement Amazon	9,74
	Total dépenses	205,66
	Total gains	80,63

On voit que le gain par livre est modeste : autour d'une dizaine d'euros (10,35 ou 9,74 euros)

Un chiffre intéressant à titre de comparaison : un ouvrage vendu par l'intermédiaire d'Amalivre :

01/12/2025 Virement Amalivre 28,40

Le bénéfice s'élève dans ce cas à 15 euros (après avoir déduit les frais d'achat et d'envoi du livre).

Cf. ce tableau récapitulant le nombre d'exemplaires vendus par l'Association (hors commandes au tarif préférentiel) depuis la création du compte en février 2025 :

Date	Nombre net d'exemplaires vendus (livre broché)
juin 2026	5
mai 2026	0
avril 2026	0
mars 2026	0
février 2026	2
janvier 2026	1
décembre 2025	3
novembre 2025	0
octobre 2025	0
septembre 2025	0
août 2025	2
juillet 2025	5
juin 2025	0
mai 2025	1
avril 2025	0
mars 2025	0
février 2025	0

=> Il conviendra sans doute d'intensifier la promotion des volumes de la *RET*, tant auprès des particuliers que des bibliothèques. Les trésorières pourront se charger des éventuels envois.

III. Dépenses, vision d'ensemble (4117,44 € vs 2451,22 € en 2024, 2961,21 € en 2023, 1800,84 € en 2022 et 2608,98 € en 2021)

Les chiffres sont sensiblement à la hausse en raison de la reprise des publications de la *RET*, ce qui est une très bonne nouvelle !

Bilan des principales dépenses advenues en 2024 :

1. Publication de la *RET* : 1 050,00 €

04/02/2025 RET 11 2021/2022 240,00

11/03/2025 RET 12 A. Maltese	280,00
10/05/2025 RET 13	180,00
13/05/2025 RET PLM2	350,00

Total dépenses RET 1 050,00

2. Session scientifique et AG : 859,83 € (vs 1108,22 € en 2024) + 400 € pour le prix P.-L. Malosse

3. Cotisation à l'Association Antiquité-Avenir : 75 €

4. Frais d'hébergement internet du site THAT et de la RET (somme avancée par A. Moreau) et rémunération d'A. Moreau : 462,19 €

5. Version des subventions votées en 2025 : 841 € (contre 600 € alloués)

Rappel : l'AG du 17 mai 2025 avait accordé un nombre record de 8 subventions (chacune d'un montant de 300 euros).

Seules trois ont été débloquées en 2025 :

10/07/2025 Rbt Colloque Bresson	214,40
25/07/2025 Rbt Colloque Bresson	26,60
10/09/2025 Rbt colloque corpus Cassin	61,50
24/09/2025 Rbt colloque corpus Cassin	238,50
22/10/2025 Subv° colloque Stoehr	300,00

Total : **841,00 €**.

- 1. Adrien Bresson**
Subvention de **300 €** pour le colloque « **Le langage, nouvelles formes, nouvelles approches de l'Antiquité à nos jours** », organisé à Saint-Étienne du **22 au 25 octobre 2025**.
- 2. Laetitia Ciccolini et Matthieu Cassin**
Subvention de **300 €** pour l'organisation du colloque « **Organiser les CORPUS d'auteurs chrétiens de l'Antiquité méditerranéenne** », organisé à la Sorbonne les **18 et 19 septembre 2025**.
- 3. Annick Stoehr-Monjou**
Subvention de **300 €** pour le colloque « *De paginis... spiritalibus uis ut... interpretes improbus garriam* (Sid. Apoll., *Epist.* 4, 17, 3). Comment parler de Dieu à l'époque de Sidoine Apollinaire ? », organisé à l'Université Clermont Auvergne du **12 au 14 novembre 2025**.

Une 4^e a été payée en juin 2026 :

Delphine Lauritzen

Subvention de **300 €** pour la publication des actes du colloque « **Le Psautier de Paris (*Parisinus gr. 139*)** », organisé les **2 et 3 juillet 2021** à l'École nationale des chartes.

Une 5^e le sera bientôt :

François Ploton-Nicollet

Subvention de **300 €** pour la publication des mélanges en l'honneur de Vincent Zarini aux éditions Mare et Martin, prévue fin 2025 ou début 2026.

Et une 6^e en 2027 seulement :

Sylvie Labarre

Subvention de **300 €** pour la publication de l'ouvrage collectif *Anthologie des épopées bibliques*, à paraître aux PUR en 2027.

Quant aux deux dernières, elles n'ont pas été réclamées par leur demandeur :

Virgile Mayo

Subvention de **300 €** pour le colloque « **Stratégie et pouvoir chez les élites post-romaines (400-900)** », organisé à l'automne 2025.

Jérôme Lagouanère

Subvention de **300 €** pour le colloque « **La médecine chez les Pères de l'Église. Science, philosophie et exégèse** », organisé à Montpellier du **11 au 13 juin 2025**.

=> 900 euros sont donc à provisionner pour 2026.

6. Frais bancaires : 63,76 €.

7. Dépenses liées aux impressions à la demande sur Amazon (achat d'exemplaires) : 205,66 € (mais 80,63 € de gain).

IV. Bilan des comptes 2025 :

Si on fait :

- d'une part, le total des dépenses : 4117,44 euros
 - d'autre part, le total des crédits : 3261,3 euros,
- on voit que **l'exercice 2025 est négatif de 856,14 €.**

V. PROSPECTIVE : Budget 2026

1. Frais de publication : 1500 euros

- *RET* 14 et 15 ? – Publication en grande partie financée par la subvention de S. Van der Meeren-Ferreri (600 euros)

Volumes issus du prix PL Malosse : 1300 euros

2. Prix Pierre-Louis Malosse (si tous les 2 ans) : 400 euros

3. Session scientifique / AG 2026 : 1000 euros

4. les frais liés à la gestion du site de l'association : 450 euros (+ 300 rémunération A. Moreau ?)

5. les frais bancaires : 55 euros

6. la cotisation versée à l'association Antiquité-Avenir : 75 euros

7. les subventions qui seront accordées lors de l'AG 2025 : 900 euros

=> Les dépenses déjà effectuées ou prévues (hors subventions votées au cours de la suite de l'AG) s'élèvent autour de 6000 euros, ce qui est soutenable puisque le solde de l'Association est légèrement supérieur, et c'est sans compter les rentrées d'argent liées aux cotisations 2026 et à la commercialisation de la *RET*. Pour espérer des rentrées d'argent plus importantes, nous préconisons une promotion plus active de la *RET* (cf. ci-dessus).

ANNEXE – Détail des crédits/débits pour l'année 2025

DATE	OPERATION	DEBIT	CREDIT
02/01/2025	Cotisation		25
06/01/2025	Cotisation		25
10/01/2025	Frais de gestion CME	4,07	
12/01/2025	Cotisation		15
13/01/2025	Cotisation		25
14/01/2025	Cotisation		25
23/05/2025	Cotisation		25
27/01/2025	Cotisation Antiquité Avenir	75	
28/01/2025	Cotisation		15
04/02/2025	<i>RET</i> 11 2021/2022	240	
07/02/2025	Cotisation		25
08/02/2025	Cotisation		25
09/02/2025	Cotisation		25
10/02/2025	Frais de gestion CME	4,07	
10/02/2025	Cotisation		25

11/02/2025	Cotisations		75
12/02/2025	Cotisations		50
14/02/2025	Cotisations		25
17/02/2025	Cotisations		175
20/02/2025	Cotisations		300
24/02/2025	Cotisations		50
24/02/2025	Abonnement <i>RET</i> Univ. Fribourg		50
27/02/2025	Cotisation		60
28/02/2025	Cotisation		25
01/03/2025	Rbt AFNIL A. Glaise	84	
04/03/2025	Abonnement <i>RET</i>		50
06/03/2026	Cotisation		25
10/03/2025	Frais de gestion CME	4,07	
10/03/2025	Cotisation		25
11/03/2025	Cotisation		25
11/03/2025	<i>RET</i> 12 A. Maltese	280	
12/03/2025	Cotisation		15
21/03/2025	Abonnement <i>RET</i> Univ. Gröningen		50
31/03/2025	Cotisation		15
01/04/2025	Cotisation		25
05/04/2025	Cotisations		180
10/04/2025	Frais de gestion CME	4,07	
15/04/2025	Cotisation		25
15/04/2025	Abonnement <i>RET</i> Univ. Liège		50
22/04/2025	Abonnement <i>RET</i> EFA		50
29/04/2025	Cotisation		25
30/04/2025	Cotisations		150
01/05/2025	Cotisations		25
02/05/2025	Cotisations		75
05/05/2025	Cotisations		150
06/05/2025	Cotisation		25
07/05/2025	Cotisations		75
09/05/2025	Cotisation		15

09/05/2025	Remboursement AG	158,23	
09/05/2025	Rbt achat livres PLM Amazon	165,01	
10/05/2025	RET 13	180	
10/05/2025	Cotisation		60
11/05/2025	Cotisations		50
12/05/2025	Frais de gestion CME	4,07	
12/05/2025	Cotisations		85
13/05/2025	RET PLM2	350	
13/05/2025	Cotisation		25
14/05/2025	Cotisation		25
15/05/2025	Cotisation		40
16/05/2025	Cotisations		75
20/05/2025	Cotisation		15
21/05/2025	Cotisations		85
21/05/2025	Repas AG	164,80	
21/05/2025	Rbt AG	305,60	
22/05/2025	Chèque Prix P.-L. Malosse	400	
25/05/2025	Cotisation		25
02/06/2025	Rbt frais postaux	11	
03/06/2025	Abonnement <i>RET</i>		50
10/06/2025	Frais bancaires CME	18,77	
17/06/2025	Virement Amazon		0,01
18/06/2025	Cotisations	65	
10/07/2025	Frais de gestion CME	4,07	
10/07/2025	Rbt Colloque Bresson	214,4	
16/07/2025	Frais repas AG	231,20	
25/07/2025	THAT Argent liquide		2,27
25/07/2025	Cotisations		205
25/07/2025	Rbt Colloque Bresson	26,60	
25/07/2025	Versement argent liquide		60
29-07/2025	Virement Amazon		10,35
11/08/2025	Frais de gestion CME	4,07	
10/09/2025	Frais de gestion CME	4,07	

10/09/2025	Rbt colloque corpus Cassin	61,5	
24/09/2025	Rbt colloque corpus Cassin	238,5	
28/09/2025	Rbt A. Glaise Amazon	40,65	
29/09/2025	Virement Amazon		39,83
29/09/2025	Virement Amazon		10,35
09/10/2025	Cotisation		25
10/10/2025	Frais de gestion CME	4,07	
22/10/2025	Subv° colloque Stoehr	300	
29/10/2025	Virement Amazon		10,35
29/10/2025	Virement Amazon		9,74
02/11/2025	Rbt A. Moreau	462,19	
10/11/2025	Frais de gestion CME	4,18	
01/12/2025	Virement Amalivre		28,40
10/12/2025	Frais de gestion CME	4,18	
19/12/2025	Abonnement <i>RET</i>		50
19/12/2025	Abonnement <i>RET</i>		100
22/12/2025	Abonnement <i>RET</i>		50

Compte rendu rédigé par Céline Urlacher-Becht et A. Stoehr-Monjou

Question de François Ploton-Nicollet sur l'absence de paiements auprès de la MAIF : les trésorières expliquent que nous n'en avons plus besoin car l'association règle des frais bancaires.

Suggestion de Delphine Lauritzen : créer un petit catalogue afin de pouvoir présenter de manière synthétique les publications de la RET proposées à la vente. L'AG suggère de se tourner vers Anthony Glaise ou bien de créer un poste *ad hoc* au sein de la RET.

Suggestion de Vincent Zarini : en plus du catalogue, il serait bon de signaler systématiquement les publications à Compitum et, de manière générale, d'élargir la diffusion de ces informations.

➤ *Le rapport est mis au vote par le secrétaire :*

➤ - *qui s'abstient ? [les deux trésorières]*

➤ - *qui vote contre ? [personne]*

➤ *Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.*

3. Nouvelles adhésions

Le secrétaire présente six demandes d'adhésion :

1. Marta Palai

Doctorante à Sorbonne Université

Axes de recherche : Thèse de doctorat « Mythes et mystères chez Grégoire de Nazianze » sous la direction de M. le Professeur Sébastien Morlet ; mémoire publié *Le baptême chez Grégoire de Nazianze d'après ses Discours* (L'Harmattan, 2025)

Parrainée par Sébastien Morlet et Nastasia Fouillet

2. Marie Mondoloni

Doctorante à Sorbonne Université

Axes de recherche : recherches sur « Eros » dans la première mystique chrétienne (de Clément d'Alexandrie au Pseudo-Denys)

Parrainée par Sébastien Morlet et François Ploton-Nicollet

3. Élise Sordel

Professeur de latin en CPGE

Axes de recherche : Livre V du *De excidio Hierosolymitano* du Pseudo-Hégésippe (thèse sous la direction de G. Bonnet)

Parrainée par Céline Urlacher-Becht et Vincent Zarini

4. Adèle Gaglin

Élève à l'École nationale des chartes

Axes de recherche : thèse d'École des chartes sur la figure de Licnius, dirigée par François Ploton-Nicollet

Parrainée par François Ploton-Nicollet et François Mottais

5. Huang Kaixin

Doctorante au centre Jean-Mabillon / École nationale des chartes

Axes de recherche : les panégyriques latins de l'Antiquité tardive

Parrainée par François Ploton-Nicollet et François Mottais

6. Sophie van der Meeren

Professeur à l'Université Rennes 2

Axes de recherche : Pensée philosophique de saint Augustin : en particulier les Dialogues de Cassiciacum ; Littérature d'introduction à la philosophie : protreptique, littérature isagogique, en particulier dans la philosophie de l'Antiquité tardive ; Direction du programme de recherche IUF (2021-2026) sur « Les prologues exégétiques dans la philosophie de l'Antiquité tardive : Ammonius, Elias, David, Pseudo-Elias »

Parrainée par Vincent Zarini et François Ploton-Nicollet

Les demandes d'adhésions sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité.

4. Demandes de subvention

L'association a reçu trois demandes de subvention, dont une à valider rétroactivement pour des questions de calendrier :

1. Laetitia Ciccolini et Sébastien Morlet ont, avant l'AG, demandé au bureau une subvention de 300 euros pour la première journée du Groupe de Recherche sur la Poésie de l'Antiquité Tardive, qui s'est tenue à la Sorbonne quelques jours avant l'AG. Cette demande a été approuvée par le bureau et est soumise au vote de l'AG.

➤ *Cette demande est mise au vote par le secrétaire :*

- *- qui s'abstient ? [personne]*
- *- qui vote contre ? [personne]*
- *la demande est acceptée à l'unanimité.*

2. Adrien Bresson demande une subvention de 300 euros pour une journée d'étude intitulée « La traduction par IA générative de l'Antiquité à nos jours », qui se tiendra à Saint-Étienne en octobre 2026.

3. Laetitia Ciccolini et Sébastien Morlet demandent une subvention de 200 euros pour la deuxième journée du Groupe de Recherche sur la Poésie de l'Antiquité Tardive, qui se tiendra à Paris en juin 2027.

➤ *Ces deux demandes sont mises au vote par le secrétaire :*

- *- qui s'abstient ? [personne]*
- *- qui vote contre ? [personne]*
- *les deux demandes sont acceptées à l'unanimité.*

5. Organisation de la session scientifique 2027

Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard se propose pour l'organisation de la prochaine session scientifique de l'association THAT. La thématique, qui sera fixée ultérieurement, sera en lien avec les travaux de l'ANR E-CCLESIA (« Construire l'église-monument par les textes et les images dans l'Occident latin (IVe-XIIe siècle », plus d'informations en suivant ce lien : <https://anr.fr/Projet-ANR-24-CE54-6743>), en insistant sur l'Antiquité tardive. Seront notamment sollicités deux jeunes ingénieurs de recherche recrutés dans le cadre de l'ANR et construisant actuellement une base de données textes/images.

L'assemblée générale se réjouit de cette proposition et donne son aval à Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard pour l'organisation de cette session.

Céline Urlacher-Becht fait remarquer qu'il serait bon que les actes de nos sessions scientifiques ne soient pas systématiquement publiés dans la RET en tant que dossiers thématiques, mais que nous alimentions également la collection de suppléments.

6. Questions diverses

Autour du thème du prochain numéro de la RET : François Ploton-Nicollet indique que le numéro actuellement en préparation comportera un article de *varia* ainsi qu'un dossier proposé par Sophie van der Meeren et portant sur les *Schemata isagogica*.

La séance est levée à 16h20.